



Chasse aux lutins :

dimanche 17 décembre à partir de 15 h

Si je trouve un lutin (environ 10 cms),

jappelle le 06.45.11.18.09 pour obtenir mon lot.

Un seul lutin par personne sera accepté.

Les 6 lutins seront cachés uniquement dans les parties communes de la résidence (espaces verts, sentes,...). Ils ne seront pas présents dans l'aire de jeux, ni dans les tennis. Il vous de jouer !

Boîte aux lettres du Père Noël :

Est située au 22 rue de Laon du 27 novembre au 22 décembre 2023. Tous les enfants peuvent y glisser leur lettre. Afin que le Père Noël puisse répondre, il ne faut pas oublier d'indiquer nom, prénom et adresse postale.

Concours des décorations de noël :

Pour participer, aucune inscription n'est requise. Il faut résider au sein de La Commanderie des Templiers 1. Pour voter, je remplis le bulletin de vote ci-dessous. Un seul bulletin de vote est accepté par foyer. Pour être comptabilisé, le bulletin doit être intégralement et lisiblement rempli.

Je le mets dans la boîte aux lettres de l'Aful située au 22 rue de Laon

ou je le scanne et l'envoie à l'adresse suivante :

contact@aful1commanderie.fr

Date limite de dépôt ou d'envoi : 27 décembre 2023 (minuit).

La rue, la place ou l'avenue qui aura le plus de votes en sa faveur sera déclarée gagnante du concours. Les résultats seront indiqués sur le site : https://afullcommanderie.fr

Bulletin de vote :

Nom de famille : Votant :

Adresse: Vote en faveur de :

Rue / place / avenue la mieux décorée :